

Du Canal à l'Étang

Ville de Capestang

Bulletin d'informations municipales - Juillet 2018 - N°9



Nouveau parking "la poste", 20 places



Concert des élèves de l'école primaire



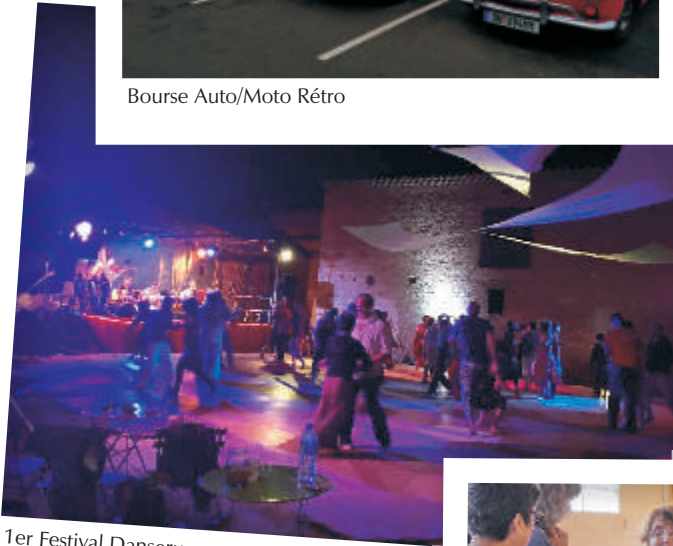
Tournoi bleu et rose



Bourse Auto/Moto Rétro



Cérémonie du 8 Mai



1er Festival Danseruna



2ème Troc Plantes



Total Festum, 4ème édition



Tournoi Capmajo



Tournoi Hand-ball Club, Capestang



Le projet de commune nouvelle « Capestang-Poilhes-Montels », puis « Capestang-Poilhes » a suscité beaucoup d'interrogations et de questionnements. Je reviens dans ce numéro sur les raisons qui ont conduit à son abandon, mais aussi sur les avantages qu'il comportait.

Ces péripéties n'entachent en aucune manière mon enthousiasme, ni celui des élus du groupe majoritaire « Un avenir pour Capestang », pour poursuivre notre travail au service de l'intérêt général.

Ainsi, le parking « La Poste » a vu le jour, avec ses vingt places de stationnement en proximité immédiate des commerces du centre, associé à l'aménagement piéton d'une partie du boulevard Pasteur.

Nous avons finalisé un ambitieux plan « Voirie », composé de deux tranches de travaux (2018 et 2019), d'un montant total de 230 000 € HT, visant à la réfection de 2 kilomètres de rues. La planification des travaux nous permet d'obtenir de meilleurs prix, par rapport à une approche au « coup par coup ».

Le chantier de l'aire de lavage pour machines agricoles débutera en septembre, avec pour objectif la réalisation de cet équipement important dès cet automne, après une décennie d'attente ! Un investissement de près de 650 000 € HT, subventionné à hauteur de 80% par l'Europe, l'Agence de l'Eau et le Département.

Nous travaillons également à un développement urbain maîtrisé du village, avec des opérations s'inscrivant dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2012, après plus de 10 ans d'une procédure chaotique. Cet enlisement a occasionné une "génération perdue" en matière de logement, des capestanais étant contraints de construire leur maison dans des villages voisins. Il est temps désormais de donner la possibilité à chacun de se loger !

Mais investir ne se résume pas à « couler du béton » et construire des ronds-points ! Investir pour l'avenir, c'est aussi se battre pour les services publics de proximité et l'intérêt général !

Ainsi, avec les enseignants et les parents d'élèves, nous continuons le combat contre la fermeture de classe à l'école François Mitterrand.

La commune de Capestang investit pour la santé au quotidien grâce au Centre Municipal de Santé, dont l'activité a atteint 8000 consultations en 2017.

Elle investit pour les enfants en mettant en place le « Pass Activité » pour faciliter l'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives.

Elle investit pour développer une agriculture diversifiée et durable sur le territoire communal, grâce à notre partenariat, unique en Occitanie, avec l'association Terre de Liens.

Elle investit pour rendre accessibles la culture et le patrimoine avec la troisième saison de notre spectacle son et lumière « La légende de Capestang », enrichi d'un nouvel acte « Les bâtisseurs ».

Je serai garant que chaque euro dépensé le soit dans le seul but d'améliorer le quotidien, de préparer l'avenir et de renforcer le rayonnement de Capestang.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été dans notre beau village !

Pierre Polard

Maire de Capestang

Vice-Président de la Communauté de Communes Sud Hérault

SOMMAIRE

<p>3 ÉDITO</p> <p>4 FINANCES</p> <p>6 INFOS MUNICIPALES</p> <p>10 AMÉNAGEMENTS/ESPACE PUBLIC</p> <p>12 BILAN 2014-2017</p>	<p>14 ÉCOLES/JEUNESSE</p> <p>16 SANTÉ/SOCIAL</p> <p>18 PROJETS STRUCTURANTS</p> <p>19 ANIMATIONS</p> <p>21 FESTIVITÉS JUILLET/AOÛT</p>
--	--

Mairie de Capestang :
 Place Danton Cabrol - 34310 Capestang
 Tél. 04.67.49.85.95
 Directeur de la Publication : Pierre POLARD
 Rédaction : Service communication Mairie
 Réalisation : Presse People - Baillargues (34)
 Crédits photos : Service communication Mairie.

2016 : Un excédent global de plus de 1,6 Million d'Euros !

Pour l'exercice 2017 du budget général, les dépenses de fonctionnement se sont établies à 2 878 888 € et les recettes à 3 321 247 €, d'où il résulte une capacité d'autofinancement (CAF) de 442 359 €.

Hors prise en compte du besoin de financement du CMS (67 052 €), l'excédent 2017 est du même niveau que celui de 2016 (509 411 € contre 523 511 €).

En matière d'investissement, les dépenses se sont élevées à 1 339 037 € et les recettes à 1 479 965 €, d'où il résulte un excédent de 140 928 €.

Principales réalisations : rue Paul Bert, parking quai Amouroux, installation d'abribus, éclairage du Pont de Pierre, extension des anciens vestiaires, réhabilitation de la façade « salle du foot », réhabilitation / insonorisation du restaurant scolaire, réfection du plateau sportif du stade, marquage au sol, travaux d'urgence Collégiale, Son et lumière...



Rue Paul Bert



Eclairage du pont de pierre



Insonorisation du restaurant scolaire



Réfection du plateau sportif du stade

L'excédent global de clôture 2017 (fonctionnement et investissement) s'élève à 1 649 203 €, gage de la solidité financière de la Commune.

2018 : Des économies en vue !

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 4 744 147 €.

Pour 2018, il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts directs communaux (taxe d'habitation et taxes foncières), conformément à nos engagements. Les subventions aux associations sont maintenues, à quelques ajustements près.

Nous prévoyons une baisse de 6% des charges de fonctionnement : renégociation des assurances, des contrats de téléphonie, fin des TAP, transfert des activités à l'EPIC Lo Castel...

La masse salariale hors cotisations sociales est elle-aussi en baisse de 1,6%, mais la fin des contrats aidés et donc des aides associées engendrent une augmentation des cotisations sociales qui vient annuler cette baisse.

La prise de compétence « Gemapi » par la CC Sud-Hérault implique le transfert de la cotisation auprès du SMDA, d'où une baisse des participations à 140 000 €.

En investissement, le budget s'équilibre à 3 016 709 €.

A noter la baisse de l'annuité de remboursement des emprunts à 166 727 € (fin de l'emprunt lié à l'école).

Des gros projets ! Aire de lavage, parking « La Poste », première tranche du plan « Voirie », finalisation de la signalétique, remplacement des chaudières de la Mairie et de l'école, extension du club-house du Tennis...

D'autres projets : reconduction du Son et lumière, réfection du circuit électrique de la Collégiale, modernisation des éclairages des salles municipales



Budget de l'eau : Des investissements importants !

En ce qui concerne le budget de l'eau, l'excédent global de clôture 2017 s'élève à 484 537 €, qui nous permet d'envisager sereinement la poursuite des investissements.

Après une année 2017 relativement « calme », reprise des travaux ruisseau de Saïsse (Assainissement), route de Maureilhan (Assainissement), Secteur de l'Hort (Eau potable), Les Cagnes (Eau potable), Floquet (Eau potable), quai E. Loscos (Assainissement) pour plus de 660 000 €, **subventionnés par l'Agence de l'Eau et le Département.**

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 701 323 €. En investissement, le budget s'équilibre à 842 846 €.

Commune Nouvelle

Après consultation de l'ensemble des élus du groupe majoritaire « Un avenir pour Capestang », j'ai fait le choix, en accord avec Mme la Maire de Poilhes, de mettre un terme au projet de création de commune nouvelle « Capestang-Poilhes ». Il n'y a donc pas eu de vote le 19 juin.

Quelles sont les raisons de cette décision lourde ?

Le risque de perte d'identité engendré par la disparition des noms « Capestang » et « Poilhes » ? Non, car les noms des communes historiques auraient continué à exister. Et nous avons la conviction que l'identité ne résume pas à un nom, mais à la vie quotidienne, associative, aux services et équipements, à la forme urbaine... Toutes choses qui n'auraient pas disparu avec le projet et auraient même été renforcées.

La crainte d'un développement incontrôlé de l'urbanisme ? Non, car le développement urbain est encadré par les Plans Locaux d'Urbanisme, qui n'auraient pas été remis en cause par le projet. Ainsi à Capestang, les différents projets en cours ou à venir s'inscrivent dans le PLU approuvé en 2012. A Poilhes, les difficultés sont réelles pour faire aboutir un PLU qui prévoit la construction de 50 logements...

Le risque de hausses d'impôts ? Non, car l'analyse financière a montré que les communes étaient dans des situations saines. Le projet prévoyait des baisses d'impôts et du prix de l'eau dans les deux communes dès 2019.

La disparition des services publics municipaux à Poilhes ? Non, car les services d'accueil de la mairie aurait été conservés, c'était inscrit dans la charte fondatrice. La mutualisation des moyens des services techniques et de police municipale auraient permis de renforcer leur déploiement à Poilhes.

L'insuffisance des gains financiers ? Non, car même si pour certains 90 000 € de plus par an pouvait paraître faible, c'était loin d'être négligeable. C'était, par exemple, l'équivalent du total des coûts de la réfection du plateau sportif du stade et du réaménagement du restaurant scolaire. C'était un tiers du coût du chantier du parking « La

Poste ». Des moyens supplémentaires renforcent la souveraineté financière de la commune et lui permettent d'être plus crédible pour obtenir des subventions... Le défaut de « transparence » du projet ? Non, car nous avons été transparents dès l'origine en communiquant dans la presse et sur notre page Facebook, en distribuant un document d'information, en tenant deux réunions publiques.

Le déficit de démocratie ? Non, car même si le projet n'était pas inscrit dans notre programme de 2014 (et pour cause la loi définissant le régime actuel des communes nouvelles date de 2015), nous avons la conviction que les élus sont là pour prendre des responsabilités, parfois lourdes et impopulaires, afin de préparer l'avenir et proposer ce que nous croyons le mieux à même de répondre à l'intérêt général, notamment des générations futures. En regroupant nos forces et nos moyens, nous aurions été mieux à même de faire face aux

cela reste une éventualité et non une certitude, il est impensable de prendre le moindre risque de voir une menace peser sur une classe en raison de la poursuite de ce projet.

Nous restons persuadés que ce projet avait beaucoup d'avantages, mais ce seul inconvénient est rédhibitoire. Désormais, ce projet est définitivement enterré.

Ce qui nous guide, c'est la volonté de servir l'intérêt général, pas de servir d'instrument pour l'affaiblissement des communes et des services publics.

Ajoutons à cela l'accapement du débat, à Poilhes, par ceux qui ont mis en avant des arguments fallacieux et des raccourcis volontairement anxiogènes, pour attiser les peurs d'une prétendue « annexion » de Poilhes par Capestang, sans le moindre fondement.

Nous attendrons donc désormais que ces regroupements nous soient imposés, avec des procédures où l'expression des volontés communales sera sans doute



futurs regroupements d'intercommunalités, aux besoins d'investissement...

Pour quelles raisons alors ?

Les services de l'Education Nationale nous ont laissé entendre que, avec la création de la commune nouvelle, les effectifs des écoles Capestang-Poilhes seraient comptabilisés globalement et que donc, une classe de Poilhes pourrait être menacée.

Nous ne pouvons laisser la moindre place au doute en la matière. Même si

passée par pertes et profits. Comme cela a pu se produire lors des récentes fusions d'intercommunalités, décidées en toute opacité et sans le moindre égard pour les populations concernées. Il y a fort à parier que les conditions financières et budgétaires, les modalités d'exercices des services publics municipaux seront nettement moins favorables que dans les mécanismes actuels.

Je remercie les conseillers municipaux du groupe majoritaire « Un avenir pour Capestang » pour leur contribution à la

réflexion sur ce projet, élaboré collectivement comme nous avons l'habitude de le faire sur chaque dossier. Je remercie les conseillers municipaux de « Capestang pour tous » d'avoir pris la peine d'étudier le projet, d'en avoir perçu pour certains les aspects positifs,

notamment financiers. Je remercie la maire de Poilhes, et les conseillers municipaux qui ont bien voulu réfléchir sereinement au projet. Je salue leur courage face aux calomnies, aux pressions diverses, voire aux menaces de représailles physiques à

peine voilées... Nous continuerons à travailler étroitement ensemble, notamment dans le cadre du projet de Grand Site d'Occitanie « Canal du Midi ».

Pierre POLARD

Hommage Républicain à Jean-Michel CABROL

Le Maire et le Conseil Municipal de Capestang ont rendu un hommage républicain à Jean-Michel Cabrol, Adjoint au Maire, décédé le 8 mars 2018.

Famille, proches et de nombreux capestanais ont participé à cette cérémonie, emplie d'émotion et de dignité.

Dans son discours, le Maire a rappelé la fierté qu'éprouvait son adjoint à revêtir son écharpe tricolore, mais surtout à œuvrer avec rigueur, ténacité et désintéressement pour son village de cœur.

Celui que sa carrière de militaire puis d'Inspecteur des Affaires Sanitaires et Sociales avait conduit dans de nombreuses contrées de métropole et d'outre-mer était revenu à Capestang à l'occasion de sa retraite.

Il était un pilier de l'équipe municipale, cheville ouvrière de nombreux projets importants : actions en faveur des personnes âgées, plan communal de sauvegarde et bien sûr la création du Centre Municipal de Santé, fruit de plusieurs mois de labeur et qui faisait sa fierté.

Travailleur inlassable, avec toujours à cœur l'envie d'aider les autres, il avait également mis en chantier la mutuelle communale.

En conclusion de son hommage, le Maire a rappelé ses grandes qualités humaines et salué sa volonté et sa ténacité qui continueront à inspirer ses amis du Conseil Municipal.

Les obsèques, organisées par la Régie Municipale des Pompes Funèbres, se sont poursuivies par une cérémonie religieuse en la Collégiale Saint-Etienne, puis par l'inhumation au cimetière de Capestang.



CAPESTANG, labélisé et récompensé !



27/02/2018 : "PRIX MAPS des CAMPINGS CARISTES 2017"

29/03/2018 : "LABEL ACCUEIL VELO" délivré par Hérault Tourisme au CAMPING MUNICIPAL**, au GITE LO CASTEL et à l'OFFICE du TOURISME intercommunal.

13/04/2018 : "LABEL GRANDS SITES OCCITANIE" : 22 km de Capestang à Béziers, avec des ouvrages remarquables : les Ecluses de Fonseranes, le Tunnel du Malpas, l'Oppidum d'Ensérune, l'Etang asséché de Montady, en passant par les Ports de Poilhes et Capestang. Traversé par la Via Domitia et le Chemin des Romieux, dont Capestang est officiellement VILLAGE ÉTAPE après l'étape de Béziers. Le GR78, de Carcassonne à Montpellier pourrait être finalisé et balisé en 2019.



Notre village est sans équivoque une étape reconnue et incontournable, riche par son patrimoine Architectural et Naturel.

Un potentiel qui sera, à court terme, mis en lumière par une communication locale, Départementale et Régionale. Le résultat d'un travail accompli par notre commune, le Comité Départemental des Randonnées de l'Hérault, l'Association Camins, la Pastorale des Chemins de St Jacques, la commission de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée avec le partenariat la Domitienne, Sud Hérault et l'Agglo Béziers Méditerranée.

Sans nul doute, les acteurs locaux, commerçants, artisans, hébergeurs, restaurateurs et élus des différents territoires devront accompagner cette dynamique. Il faut s'adapter à ce flux touristique de randonneurs et cyclistes qui sont de passage sur des séjours courts. Nous avons deux atouts non négligeables, notre situation géographique et le climat tempéré toute l'année.

Il va falloir tirer parti à court terme de ces labels. Donc, bienvenue aux touristes !

La Commune soutien Jonathan Hugot et Valentin Antonuccio :



Pour la saison 2018, la commune renouvelle son soutien au pilote capestanais Jonathan Hugot et apporte son soutien au jeune champion de BMX Valentin Antonuccio qui a proposé un beau palmarès pour ce début d'année. Valentin Antonuccio est arrivé 1er sur le podium du FISE Métropole à saint jean de Védas dans la catégorie PRO du Park BMX freestyle. Après une année 2017 bien remplie, notamment 1ère place aux FISE WORLD de Montpellier et de Budapest dans la catégorie amateur, Valentin est 2ème au classement de la Coupe de France des 15-18 ans. Il a aussi participé aux Championnats du Monde en Chine où il a été sélectionné 46ème pros et amateurs confondus. Il a de grandes chances de partir représenter la France aux Jeux Olympiques à Tokyo en 2020. Bravo à lui et tous nos encouragements pour la suite à notre champion capestanais.



Matinée éco citoyenne



Pour la troisième année consécutive, une matinée de ramassage éco citoyen a été organisée le samedi 9 juin et s'est terminée par un pique nique offert par la municipalité. Merci à tous les participants et Merci à chacun d'entre nous de mieux respecter la nature et notre environnement !



Votre chien et votre facteur

Les morsures de chien représentent l'une des premières causes d'accident de travail pour les facteurs. En France, ce sont 2 000 facteurs qui sont mordus chaque année.

Votre chien n'est pas méchant, mais il peut se montrer imprévisible ou être effrayé. Et un chien qui a peur est un chien potentiellement dangereux.

Les attaques de chiens ne sont pas sans conséquences judiciaires pour les propriétaires qui sont pénalement responsables des dommages causés au titre de l'article 623-3 du code pénal.

Le propriétaire du chien doit prendre en charge 3 contrôles vétérinaires consécutifs, ainsi que les éventuelles dépenses médicales.

Pour éviter tous risques d'accident, assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures. Assurez-vous que la boîte aux lettres et la sonnette sont accessibles au facteur et hors de portée du chien. Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir. Enfin, si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière l'animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.




RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
sur inscription préalable
en Mairie
3^{ème} lundi de chaque mois



RAMASSAGE DECHETS VERTS
Les autres lundi

Distribution Sacs poubelles 2018 :



du 17 au 21 septembre
du 26 au 30 novembre

pour retirer les sacs, les personnes devront amener pour leur première distribution un justificatif de domicile.
Vous pouvez retirer des sacs Toutounet toute l'année

Propreté
Voirie
Espaces verts
Eau du Canal



Allo !

Mairie

Rejoignez nous sur :
VILLE DE CAPESTANG





0 800 0 34310

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Mairie de Capestang
Place Danton Cabrol - 34310 Capestang
Tel: 04 67 49 85 95
Email : mairie@ville-capestang.fr
Site internet : www.ville-capestang.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi au Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Parking "La poste" : mise en service

Un parking d'une vingtaine de places a été créé à proximité immédiate du centre, dans un espace municipal de 1000 m² inaccessible au public et inutilisé jusqu'alors.

Le boulevard Pasteur a également été réaménagé sur la portion à proximité de l'entrée du parking : écluse pour limiter la vitesse des véhicules, cheminement piétons...

Le chantier, d'un montant de 260 000 €HT pour la partie voirie, a débuté le 11 décembre. En raison des mauvaises conditions météorologiques, le chantier a connu un mois de retard, mais le parking est désormais opérationnel.

Cet aménagement permettra de faciliter le stationnement au centre du village, et donc de conforter les commerces et services de proximité. Il permettra également de diminuer la vitesse des véhicules et d'assurer une meilleure sécurité des piétons.



Zones bleues : Faciliter l'accès aux commerces !

Des zones « bleues » ont été mises en place, devant La Poste et sur la place Jean Jaurès afin de favoriser la rotation des véhicules sur ces secteurs, pour faciliter l'accès aux commerces.

La durée de stationnement est limitée à 1h sur ces zones de 8h à 18h.

Des disques de stationnement sont gratuitement à votre disposition en Mairie.



Rénovation de l'aire de jeux du camping

L'aire de jeux située à proximité du camping a été entièrement rénovée par les services techniques municipaux.

Les structures en bois ont été repeintes, les pièces abîmées changées. Les balançoires, mur et filet d'escalade ont été remplacés. Les bancs métalliques ont été repeints.

Cette aire de jeux peut à nouveau accueillir parents et enfants dans de bonnes conditions !



Extension du club-house du tennis

Les travaux d'extension du club-house du tennis se sont déroulés entre le 1er mars et début juillet. Il s'agit de créer une salle multi-fonction d'environ 40 m², des sanitaires accessibles et un local de stockage.

Une fois le gros œuvre réalisé par l'entreprise, les services techniques municipaux ont pris en charge la réalisation des aménagements intérieurs et de la finition.

Cet investissement s'inscrit dans le cadre de notre soutien aux associations et clubs sportifs.

Le Tennis Club Capestang est un club dont le succès ne se dément pas au fil des années. Cet équipement contribuera à conforter sa dynamique !



Rénovation de la caserne des pompiers

Des travaux de rénovation de la caserne des Pompiers sont en cours. Réfection de la toiture, pose de gouttières, ravalement de la façade : des travaux co-financés par le SDIS de l'Hérault et la Commune de Capestang.

Le ravalement de la façade permettra d'embellir grandement l'entrée du village. La perspective était gâchée depuis de nombreuses années par les salissures occasionnées par l'absence de gouttière.

Ce sera désormais du passé ! Et l'entrée du village sera plus accueillante !



Mise en accessibilité d'un trottoir

Dans le cadre de notre plan d'aménagement de l'espace public, le trottoir devant la pharmacie et les pompes funèbres, rue Jean Jaurès, a été mis en accessibilité, avec pose de grille de pluvial adaptées.

C'est une amélioration significative pour les clients de ces commerces.

Cet aménagement a été entièrement conçu et réalisé par les services techniques municipaux.

Le revêtement de la chaussée, dégradé sur ce secteur, sera repris prochainement.



Marquage au sol

Dans le cadre de notre plan d'entretien de la voirie, une opération de marquage au sol a eu lieu. Un marquage bien défini, c'est plus de sécurité pour les usagers et une meilleure qualité globale de l'espace public.



Sécurité inondation

Des barrières pivotantes ont été implantées sur chacune des voies identifiées dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Elles permettront d'interdire rapidement l'accès en cas d'inondation et ainsi éviter la mise en danger des automobilistes.

Elles ont été entièrement conçues, réalisées et installées par les services techniques municipaux.

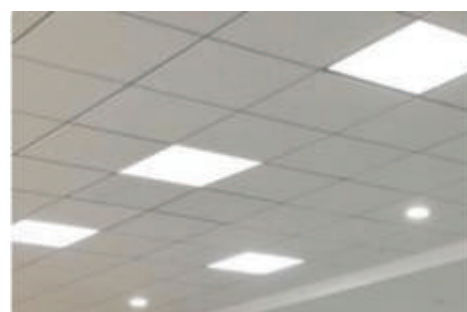


Éclairage à led dans les salles municipales

Dans le cadre de notre plan d'économies d'énergie, les services techniques municipaux ont procédé au remplacement des éclairages de la salle polyvalente, de la Maison du Peuple, de la Salle des Douches et du restaurant scolaire par des dispositifs à LED, moins consommateurs d'énergie et plus durables.

Et progressivement, tous les bâtiments communaux seront équipés.

Cela permet de diviser par 5 à 10, selon les cas, la puissance installée, avec à la clé des économies sur les coûts de fonctionnement de la commune.



BILAN SYNTHETIQUE 2014-2017

Aménagements urbains	Bâtiments publics
<ul style="list-style-type: none"> - Création du parking « La Poste » (20 places) - Aménagement de la rue Paul Bert - 2ème tranche de travaux D11 - Réaménagement de la rue de la République - Création de plateaux traversant devant l'école - Mise en place de coussins berlinois - Installation de trois « abribus » - Réfection de rues : Avenue République, Lucien Salette, Chevreuil, la Paix, imp. Gigiry - Aménagement rond-Point « Croix de Fraïsse » - Création d'un parking Quai Amouroux - Aménagement cheminement piéton au Canal - Mobilier urbain D11 (200 éléments) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée - Eclairage à LED dans les salles municipales - Réfection des façades de la maison de retraite - Réfection des sols de la maison de retraite - Réfection façade et toiture de la Caserne des Pompiers - Réfection des façades « Salle du foot »
	Services municipaux
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement de l'accueil de la Mairie - Réorganisation des services accueil et secrétariat - Numéro Vert : « Allo Mairie »
Environnement	Espace public
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche « Zéro Phyto » - Borne de recharge pour véhicules électriques - Projet de centrale photovoltaïque - Acquisition d'un véhicule électrique - Matinée éco-citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du service « Propreté » - Refonte de la signalétique - Marquage au sol - Eclairage du Pont de Pierre - Aménagement du pôle sportif - Réfection de la place Jean Jaurès - Eclairage public à LED - Abaissement bordures de trottoirs - Camping (rénovation mobil-home, élagage, local vélo barrière automatique, Installation WIFI) - Nouveau véhicule services techniques - Mise en place de "canisettes" - Réfection Place Jean Jaurès, bornes Electriques aux normes
Sécurité / Tranquillité	
<ul style="list-style-type: none"> - Police Municipale : patrouilles nocturnes, nouveau véhicule, VTT, Tranquillité vacances - Installation de 4 radars pédagogiques - Nouveau bureau de Police Municipale - Exercices « Plan Communal de Sauvegarde » - Mise en place de la Télé alerte - Aménagement berges du St Laurent 	
Action sociale / Santé	Ecoles
<ul style="list-style-type: none"> - Création du Centre Municipal de Santé - Convention tripartite ARS – Département - EHPAD (financement de postes supplémentaires) - Création de l'épicerie solidaire - Actions au profit des séniors - Chantier d'insertion (réalisation espace public quartier « Epanchoirs ») - Réactivation de la Régie des Pompes funèbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement / insonorisation du restaurant scolaire - Baisse des tarifs restauration scolaire et garderie - Réservation / paiement par internet - Mise en place des Activités périscolaires - Création d'un Accueil de Loisirs Périscolaire - Extension des horaires de la garderie - Classes de découverte (subvention de 15 000 € / an) - 2 nouveaux bus pour le transport des enfants - Changement prestataire restaurant scolaire - Equipement informatique et multimédia des classes - Remplacement du mobilier des classes
Enfance / Jeunesse	Equipements sportifs
<ul style="list-style-type: none"> - Création de l'aire de jeux « square Fernand Vidal » - Tournée « Hérault Sport » - Extension anciens vestiaires pour l'école de rugby et le collège - Mise en place et gestion des TAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Création du nouveau Skate-Park - Construction de deux nouveaux courts de Tennis - Ré-aménagement du plateau sportif du stade - Aménagement des anciens vestiaires - Réfection complète de l'arrosage des stades - réfection de la clôture du stade d'entraînement

Agriculture	Urbanisme
<ul style="list-style-type: none"> - Aire de lavage pour machines agricoles - Partenariat avec « Terre de Liens » pour l'installation de nouvelles exploitations agricoles - Assouplissement du règlement de la zone agricole du PLU 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la taxe d'aménagement A : 5% => 3,5% - Investissements réseaux Eau / Assainissement
Culture / Patrimoine	Vie associative
<ul style="list-style-type: none"> - Son et lumière « La légende de l'étang » - Rénovation des lustres de la Collégiale - Etude en vue de la préservation de la Collégiale - Travaux d'urgence Collégiale (étanchéité, vitraux) - Grand site Canal du Midi - Chemins de St Jacques - Médiathèque : Animations, activités en période de vacances 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du soutien financier - Création de l'EPIC « Lo Castel » activités sportives et culturelles, partenariat avec associations, gestion Gîte et Musée du Plafond des Archevêques. - Total Festum - Fête d'août - Forum des associations - Rencontre régulière avec les associations
Communication	Finances / Gestion
<ul style="list-style-type: none"> - Création de la page Facebook « Ville de Capestang » - Modernisation du site Internet - Nouvelle version du bulletin municipal - Réunion publique de bilan de mandat 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de hausse des taux des impôts depuis 2014 - Mise en place du budget participatif - Baisse de la surtaxe eau : - 0,5 € / m3 - Nouveaux contrats avec Suez (eau / assainissement) - Plan pluriannuel d'investissement - Recrutement d'un responsable financier

Le bilan 2014-2017 en quelques chiffres

Sur la période 2014-2017, les **recettes de fonctionnement** de la Commune (impôts locaux, dotations de l'Etat, facturation des services municipaux, revenu des locations...) se sont élevées à **12 800 000 €**.

Sur la même période, les **dépenses de fonctionnement** (charges courantes, masse salariale, cotisations aux diverses structures et syndicats, intérêt des emprunts...) se sont élevées à **10 500 000 €**.

La Commune a donc dégagé **un excédent de ressources de 2 300 000 €** (soit 18% des recettes).

Sur ces 2 300 000 €, une partie a été **mise en réserve (800 000 €)** pour les projets futurs et une partie (1 500 000 €) a été **consacrée au financement des investissements**.

Sur la période 2014-2017, **la Commune a investi 3 500 000 € HT** (soit 50% de plus que lors du précédent mandat), financés de la manière suivante :

Autofinancement :	1 500 000 € (43 %)
Endettement net :	1 350 000 € (39 %)
Subventions (Département, Région, Etat) :	465 000 € (13 %)
Taxe d'aménagement :	175 000 € (5 %)



Non à la fermeture de classe !



Nous avons été informés, début février, par l'Inspecteur d'Académie qu'une fermeture de classe était envisagée à l'école François Mitterrand. Ce projet de fermeture de classe est un mauvais signal pour l'attractivité de notre Commune, que nous essayons de maintenir et de développer au quotidien par nos actions en faveur du cadre de vie, du logement (50 logements ont vu le jour depuis 2 ans, 200 sont prévus dans les prochaines années) et de l'école (investissements réguliers pour l'entretien et l'aménagement des locaux, mobilier, informatique...).

Les parents d'élèves sont préoccupés quant au devenir des conditions d'apprentissage de leurs enfants avec des classes qui atteindront 27 élèves

Après les baisses de dotation, la suppression des contrats aidés, voilà maintenant que l'on s'attaque aux écoles rurales ! C'est une étape de plus dans l'affaiblissement des services publics.

Nous ne pouvons pas rester les bras ballants face à l'accumulation de mesures qui pénalisent nos territoires.

Plusieurs actions ont été menées : occupation symbolique de l'école les lundis matins, rencontre avec le Sous-préfet de Béziers (27 mars), nuit de l'école (17 mai)... Parents d'élèves, citoyens, DDEN, enseignants, élus ont pu faire le point sur la situation et affirmer leur mobilisation pour la défense de la qualité d'accueil et d'apprentissage dans notre école.

Le Directeur Académique des



Parents d'élèves et élus à la sous-préfecture

Services de l'Education Nationale, lors de la réunion du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 16 février, que la situation de Capestang était "tangente". En cas d'évolution des effectifs, la classe fermée pourrait recouvrir rapidement.

A quoi bon fermer une classe pour la rouvrir quelques mois plus tard ? Au risque de déstabiliser une équipe enseignante soudée et motivée ?

La mobilisation se poursuivra, y compris à la rentrée prochaine, pour manifester notre opposition à la fermeture de classe et obtenir sa réouverture !



Le Lundi, on occupe l'école



La nuit à l'école

Nouveau dispositif : Le Pass'activité !



Comme vous le savez, les Conseils d'Ecoles ont voté majoritairement en faveur du retour à la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine (septembre 2018). De ce fait, les Temps Activités Périscolaires, qui étaient proposés gratuitement par la commune de Capestang, ne pourront être maintenus.

La commune de Capestang, soucieuse de l'éveil au développement éducatif, culturel et sportif des enfants, met en place un « PASS' ACTIVITÉ ».

Il s'agit d'une aide d'un montant de 30 €, à valoir sur l'inscription annuelle à l'une des associations ou structures éligibles.

Chaque enfant, inscrit dans les écoles de Capestang, bénéficie ainsi d'un « PASS' ACTIVITÉ » nominatif.

Son fonctionnement est simple : 1) Vous inscrivez votre enfant à l'une des activités proposées par les associations ou structures éligibles, avant le 31 octobre 2018. 2) Vous signez le PASS' ACTIVITE de votre enfant. 3) Le responsable de l'association ou de la structure contresigne le PASS' ACTIVITE. 4) Vous réglez l'adhésion annuelle de votre enfant, minorée de 30 €. 5) L'association ou la structure dépose le PASS' ACTIVITE dûment complété en Mairie avant le 30 novembre 2018. 6) La commune de Capestang verse 30 € à l'association ou à la structure.

Avec ce dispositif simple et accessible, nous affirmons notre volonté de soutenir le tissu associatif et notre engagement pour l'épanouissement de nos enfants par la pratique d'activités variées.

Photos sorties scolaires



CP à Malibert avec Mme Bernard



CP avec Mme Manès aux Angles



CE2 avec M. Mauriac en Lozère à Balsièges



CM2 avec M.Bothorel à la ferme pédagogique d' Alban

Une journée de défense citoyenneté délocalisée

Avec pour objectif d'être toujours plus proche de ses administrés le CSN de Perpignan a « délocalisé » pour 40 jeunes (filles et garçons) une JDC sur la commune de Capestang (34), le mardi 29 mai 2018 dans la salle Nelson Mandela.

Monsieur Polard Pierre, maire de Capestang, a donc reçu à cette occasion, une équipe du Centre du Service National de Perpignan, sous les ordres de la Capitaine Furio Roxane.

Cette manifestation a surtout été l'opportunité pour nos jeunes « appelés » de participer et de rencontrer divers intervenants en charge de la sécurité nationale : les pompiers, la gendarmerie et la police municipale. Tous ces représentants ont accepté de faire découvrir/partager leurs métiers en présentant du matériel et en répondant aux différentes questions des jeunes.

La JDC, c'est également l'occasion de repérer les jeunes en difficulté de lecture (test de français), de leur permettre d'être ainsi orientés sur différentes possibilités de parcours, auprès de nos partenaires privilégiés que sont les missions locales d'insertion ou les centres de recrutement des armées, l'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi), le SMV (Service militaire volontaire).

Des remerciements également à la directrice de l'EHPAD, Madame Rongier Catherine, pour sa visite sur le site, ainsi qu'aux cuisiniers qui ont préparé et servi un buffet de grande qualité, buffet apprécié par la majeure partie des jeunes.

En fin de journée, le certificat de la JDC a été remis à l'ensemble des jeunes participants par Monsieur Duclos Gilles, élu et correspondant défense de la commune qui n'a pas oublié de saluer la mémoire de Monsieur Cabrol Jean-Michel ancien adjoint au maire et décédé en mars 2018, qui a œuvré à la préparation de cette manifestation.





Mutuelle santé communale

Fidèles à notre volonté de vous apporter de meilleurs services, notamment en matière de santé, nous nous sommes rapprochés du cabinet A2C dans le but de proposer une offre de mutuelle santé conciliant tarifs attractifs et prestations de qualité.

Une commission extra-municipale (composée d'élus et de citoyens) a travaillé sur le dossier pendant plusieurs mois, sous la responsabilité de notre ami Adjoint regretté, Jean-Michel Cabrol, sélectionnant l'offre proposant les meilleures garanties. Grâce à ce travail conjoint avec le cabinet A2C, possibilité vous est offerte d'adhérer à un contrat « groupe », habituellement réservé à des entreprises ou collectivités.

La commune de Capestang n'est en aucune façon liée avec la mutuelle choisie, vous traiterez directement avec la mutuelle.

Vous pouvez contacter Mr Castel Stéphane pour un rendez-vous personnalisé et étudier précisément chaque situation.

Tél. 09 82 43 28 40.

ACTES MÉDICAUX <small>Les tableaux de prestations comprennent le remboursement de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle</small>	SC01	SC02	SC03
SOINS MÉDICAUX			
Honoraires médecins adhérent au CAS (*) Actes techniques médicaux et actes d'imagerie (ATM/AD/ADÉ) (**)	100% BR (11)	150% BR	200% BR
Honoraires médecins non adhérent au CAS Actes techniques médicaux et actes d'imagerie (ATM/AD/ADÉ) (**)	100% BR	130% BR	150% BR
Petites Interventions chirurgicales (hors hospitalisation)	100% BR	150% BR	200% BR
Laboratoire - Auxiliaires Médicaux	100% BR	150% BR	150% BR
PHARMACIE			
Médicaments pris en charge par la S. Sociale	100% BR	100% BR	100% BR
HOSPITALISATION Chambre particulière exclue en psychiatrie. Forfait hospitalier exclu pour les maisons d'accueil pour handicapés.			
Frais de séjour conventionnés ou non	100% BR	150% BR	150% BR
Honoraires médecins adhérent au CAS	100% BR	150% BR	200% BR
Honoraires médecins non adhérent au CAS	100% BR	130% BR	180% BR
Forfait Hospitalier (sauf MAS et EHPAD(10))	100% FR	100% FR	100% FR
Chambre particulière médicale, chirurgicale, maternité	25 € / jour (11)	50 € / jour (11)	60 € / jour (11)
LE accompagnant enfant - 12 ans et + de 70 ans	8 € / jour (11)	10 € / jour (11)	15 € / jour (11)
Frais location de TV	2 € / jour (11)	2 € / jour (11)	2 € / jour (11)
Transport - Ambulance	100% BR	100% BR	100% BR
DENTAIRE			
Soins - Radios - Parodontologie acceptable	100% BR	150% BR	150% BR
Prothèses prises en charge par la S. Sociale (11) (TH (11) inclus)	100% BR	200% BR	300% BR
Implants (un par an et par bénéficiaire) (12)	165 € par implant	200 € par implant	330 € par implant
ORTHODONTIE			
Orthodontie acceptée (sur la base d'un TO 90) (11)(13)	100% BR + 200 €	100% BR + 300 €	100% BR + 500 €
Orthodontie refusée	400 €	500 €	600 €

ACTES MÉDICAUX	SC01	SC02	SC03
OPTIQUE			
Monture (1)	50% BR + 31 € (TH (11) inclus)	50% BR + 70 € (TH (11) inclus)	50% BR + 230 € (TH (11) inclus)
Verres simples	60% BR + 30 €/verre (TH inclus)	60% BR + 50 €/verre (TH inclus)	60% BR + 80 €/verre (TH (11) inclus)
Verres complexes ou très complexes	60% BR + 80 €/verre (TH inclus)	60% BR + 90 €/verre (TH inclus)	60% BR + 100 €/verre (TH (11) inclus)
Lentilles acceptées (1) ou refusées (1)	100% BR ou 0 + 150€	100% BR ou 0 + 150€	100% BR ou 0 + 250 €
Kléristorise	Forfait 153 € par œil opéré	Forfait 153 € par œil opéré	Forfait 153 € par œil opéré
AUTRES PROTHÈSES			
Prothèses auditives	100% BR	100% BR + 100 € (1)	100% BR + 240 € (1)
Prothèses orthopédiques	100% BR	120% BR	150% BR
Petit Appareillage	100% BR	120% BR	130% BR
CURES THERMALES			
Soins - Hébergement - Transport	Néant	100% BR + 200 €	100% BR + 200 €
ALLOCATION OBSÈQUES (1)			
En cas de décès de l'adhérent ou d'un avant droit	2 000 €	2 000 €	2 000 €
PRÉVENTION			
Consultation infirmière, acupuncture, pédicure, podologue, diététicien, chiropracteur	23 € par acte (forfait annuel par bénéficiaire de 153 €)		
Océlothermosphère refusée	23 € par acte	23 € par acte	23 € par acte
Pilule non prise en charge par la S. Sociale	30 € / an	30 € / an	30 € / an
Vaccin Aéri Groupe	100% BR	100% BR	100% BR
Assistance à domicile	Inclus	Inclus	Inclus
Protection juridique santé (9)		Inclus	Inclus

Distribué pour l'Association UNIS par :

Tarifs 2018

20 à 40 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	31,32 €	37,17 €	49,65 €
Adhérent + 1 enfant	47,00 €	55,31 €	74,48 €
Adhérent + 2 enfants	59,70 €	70,02 €	94,59 €
Couple	56,09 €	66,09 €	89,78 €
Couple + 1 enfant	71,75 €	84,21 €	114,59 €
Famille	85,86 €	100,54 €	136,94 €

61 à 60 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	47,05 €	58,66 €	65,13 €
Adhérent + 1 enfant	62,72 €	76,80 €	89,95 €
Adhérent + 2 enfants	74,68 €	90,45 €	109,30 €
Couple	85,96 €	106,84 €	119,13 €
Couple + 1 enfant	101,61 €	124,97 €	143,95 €
Famille	115,71 €	141,31 €	166,29 €

71 à 80 ans	Sc01	SC02	SC03
Adhérent seul	70,66 €	83,31 €	93,84 €
Couple	130,52 €	153,43 €	173,40 €

41 à 50 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	39,18 €	47,89 €	62,08 €
Adhérent + 1 enfant	54,83 €	66,04 €	86,92 €
Adhérent + 2 enfants	67,19 €	80,23 €	106,40 €
Couple	71,02 €	86,45 €	113,39 €
Couple + 1 enfant	86,69 €	104,59 €	138,24 €
Famille	100,78 €	120,92 €	160,59 €

61 à 70 ans	SC01	SC02	SC03
Adhérent seul	58,94 €	72,62 €	83,11 €
Couple	108,41 €	133,29 €	153,22 €

> 80 ans	Sc01	SC02	SC03
Adhérent seul	90,19 €	104,13 €	118,82 €
Couple	167,07 €	192,20 €	220,10 €

Le repas des aînés organisé par l'équipe du CCAS a eu lieu cette année le 16 février



Rencontres inter-générationnelles

Tous les lundis de cette année scolaire, les élèves de 3ème des Buissonnets ont animé à la médiathèque de Capestang un atelier jeux vidéo, et numérique pour 12 résidents de l'EHPAD de Capestang.

Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'EPI Animation et Activités de loisirs. Les échanges ont été très enrichissants pour les élèves et pour les résidents, et des liens se sont tissés.

Aussi pour clôturer l'année, les enseignantes des EPI Animation, Activités de Loisirs, Restauration et cadre de vie ont organisé une rencontre intergénérationnelle en impliquant tous leurs élèves. Ces derniers sont allés chercher les résidents et les ont accueillis dans le foyer nouvellement rénové. D'autres ont préparé un goûter ou assuré l'animation dans la cour des Buissonnets, à l'ombre des tilleuls.

3 stagiaires adultes de la formation Cap Avenir, intéressés par la filière Services ont participé à la réalisation de cette animation.

Un beau projet qui offre de beaux moments d'échanges et de partage et qui a même suscité des vocations. Merci aux élèves et aux adultes pour leur engagement, à Charlène l'animatrice de l'EHPAD, aux résidents pour leur implication et leur joie de vivre, aux enseignantes Mmes Le Strat, Polge, Moya, Pourthié, sans oublier Hugues Ramplou pour son accueil à la médiathèque...

C'est dans le cadre du cycle collège que cette action a été menée. En plus de reprendre les bases et réconcilier les jeunes avec la scolarité, l'objectif des classes de 4ème et 3ème est d'amener chacun à définir son projet professionnel pour entrer en CAP ou Bac Pro après le collège. Parmi les modules d'enseignement, les EPI Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ont tout spécialement cette vocation.

C'est ainsi qu'une vingtaine d'élèves ont choisi de se former dans le domaine des services aux personnes ; ils poursuivront donc leurs études l'année prochaine en Bac Pro SAPAT, Services aux Personnes et aux Territoires, aux Buissonnets.



Info : La porte du cimetière est dotée d'un ferme-porte automatique et dorénavant on pourra y accéder 24h/24.
Merci de veiller à ce qu'elle reste fermée.



Gendarmerie : une nouvelle étape franchie !

Une nouvelle étape a été franchie par le projet de nouvelle caserne de Gendarmerie : **la demande de permis de construire a été déposée début avril par l'architecte retenu pour le projet.**

Ce document fait suite aux réunions de travail menées avec les services techniques de la Gendarmerie à Montpellier.

Par ailleurs, la première tranche du plan de financement a été bouclée avec un emprunt de 1 400 000 € auprès de la Caisse d'Épargne.

Ce plan de financement sera finalisé avec un prêt de la Caisse des Dépôts.

Rappelons que les loyers versés par l'Etat compenseront les annuités des emprunts.

Cette nouvelle caserne s'inscrit dans un projet plus large, à l'entrée Est du village : création d'un nouveau quartier avec des logements en accession sociale à la propriété et en locatif social, lotissement communal, lotissement "classique", activités commerciales et de service...

Le volet environnemental n'est pas perdu de vue avec la création d'un réseau de chauffage collectif au bois, en collaboration avec l'Association des Communes forestières de l'Hérault.

Aire de lavage pour machines agricoles

Suite aux appels d'offres, les marchés de réalisation des travaux de l'aire de lavage pour machines à vendanger et pulvérisateurs ont été attribués, pour un total de 642 321,57 € HT.

Détail des lots :

* Lot 1 – Terrassement / Génie Civil / Réseaux internes =>

Groupement Le Marcory/Brault; 310 208,89 € HT

* Lot 2 – Equipement hydrauliques, électromécaniques, électriques et automatismes => Aquadoc; 148 369,00 € HT

* Lot 3 – Réseaux externes => Brault TP; 28 060,00 € HT

* Lot 4 – Bassin d'évaporation => Valerian; 126 728,00 € HT

* Lot 5 – Clôtures et portails => Agripal; 28 955,68 € HT

Ces montants sont conformes aux estimations du maître d'œuvre, qui s'élevaient à 671 000 € HT.

Pour cette opération, la commune a obtenu 80% de subventions de la part de l'Europe, de l'Agence de l'Eau et du Département.

Des études complémentaires liées à la structure du sol ont retardé le début du chantier. Les travaux débiteront courant juin.

L'installation ne sera pas pleinement opérationnelle pour les vendanges 2018, mais des tests "grandeur nature" seront effectués avec des viticulteurs volontaires.

Dès les vendanges 2019, les 14 machines à vendanger et les 55 pulvérisateurs inscrits pourront pleinement bénéficier de ce service, rendu nécessaire par le durcissement des normes d'utilisation des produits phytosanitaires.



Projet photovoltaïque : études en cours !

Le projet solaire (d'une superficie de 5ha) sur l'ancienne décharge de Capestang est en cours d'étude par la société Quadran. La commune s'est assurée la maîtrise foncière du secteur en rachetant 20 ha au SIVOM d'Ensérune pour un montant de 20 000 €. Il a été convenu que la société Quadran paye un loyer de 20 000 € par an pour les 5ha du projet.

Fin juin, le Bureau d'étude missionné par Quadran pour la réalisation d'inventaires naturalistes et la rédaction de l'étude d'impact du projet rendra ses conclusions. Nous obtiendrons alors les premiers retours des consultations et des inventaires sur le milieu naturel et le milieu paysager.

Après ce compte-rendu nous aurons une idée plus précise du contour final du projet.

Rappelons que cette installation produira l'équivalent de la consommation de 3600 personnes, évitera l'émission de 1400 tonnes de CO2 par an et permettra de valoriser la friche industrielle que constitue l'ancienne décharge.

SON & LUMIERE

du 11 juillet au 15 août - Tous les mercredis à 22H15
CAPESTANG - Place Jean Jaurès-spectacle gratuit

Empreint de fantaisie et de merveilleux, le son et lumière «**La légende de l'étang**» raconte l'extraordinaire aventure d'une jeune fille musicienne qui parle aux oiseaux. Au Moyen Âge, l'étang de Capestang communique encore avec la mer. Il apporte le sel qui enrichit et permet la navigation vers de lointains ailleurs... Réalisé par Christian Salès à partir des peintures médiévales du plafond du château de Capestang (XV^e), ce spectacle explore le temps en empruntant des chemins poétiques et fabuleux...

Pour les besoins du scénario, les peintures anciennes ont été redessinées et animées par une technique d'animation artisanale - image par image - qui apporte un charme d'antan. Les personnages évoluent dans plusieurs décors au fil de la narration et de la musique originale, enregistrée par le Groupe OC, où les instruments de la tradition occitane côtoient la musique d'aujourd'hui. «**La légende de l'étang**» est un spectacle conçu pour faire rêver. C'est une belle histoire, à voir en famille, qui vous transportera dans un monde féerique.

Spectacle tout public, poétique et épique, inspiré du patrimoine de Capestang, «**La légende de l'étang**», programmé par la Ville de Capestang, est signé Christian Salès. Ce fondateur du Groupe OC est déjà auteur de superbes performances à l'exposition universelle de Shanghai, pour la Station Spatiale Internationale, ou le son & lumière de l'été à Béziers. Il propose pour la saison III de nous plonger dans l'univers des bâtisseurs du Moyen Âge.



L'été à la Médiathèque Max Derruau



Horaires d'été :

Mardi : 9h00-12h00

Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Judi : 9h00-12h00 et 13h00-17h00

Vendredi : 13h00-19h00

Samedi : 9h00-12h00 et 13h30-16h00

ASTRONOMIE

TOUT PUBLIC

Conférence et observation du ciel au télescope

Ciel mon ami



Animation présentée par Michel Gravereau
de l'association Ciel mon ami

Vendredi 20 juillet à 20h
Animation gratuite et sur inscription

JUILLET



07-08 : FANFARONNADE, rencontre de fanfares.

Organisé par Les Mains sur le capot. Gratuit

11-18-25 : SON ET LUMIÈRE .22h15 Place Jean Jaurès GRATUIT, suivit d'une visite de la collégiale et du Musée des Archevêques. Organisé par la Mairie de Capestang

20-21: GINGUETTE des Bracéjaires ,derrière salle Polyvalente

28 : Accordéons nous ensemble, chansons françaises, cour du Château organisé par Lo Castel et l'association Inter'mezzo.

29 : RENCONTRE AUTO/MOTO Parking Salle Polyvalente en matinée 9 h 30/13 h

AOÛT

01-08-15 : SON ET LUMIÈRE. 22h15 Place Jean Jaurès GRATUIT, suivit d'une visite de la collégiale et du Musée des Archevêques. Organisé par la Mairie de Capestang

08 : TOURNÉE HÉRAULT SPORT toute la journée, pour les enfants au stade Municipal Gratuit.

11: SPECTACLE MUSICAL INTERNATIONAL organisé par la Ligue locale contre le Cancer et la Confrérie anglaise, 19h 30 Salle Polyvalente. Entrée 20 € Réservation : ticket@concertcontrelecancer.org

18 : LES IMAGINAUTES DU CANAL DU MIDI découverte du Patrimoine local, Rencontres littéraires Organisé par l'Association Riquet 3000. contact 06 24 74 27 25

26 : RENCONTRE AUTO/MOTO Parking Salle Polyvalente en matinée 9 h30/13 h

SEPTEMBRE



09 : FORUM DES ASSOCIATIONS : 9h30-12h30, Salle Polyvalente. Repas, buvette.

15-16 : JOURNÉES DU PATRIMOINE

16 : RALLYE VOITURES anciennes "LA RONDE CAPESTANAISE" Organisé par Capestang Classiques. Réservations au : 06 76 38 28 13.

22 : FÊTE NATIONALE DU SPORT : toute la journée. Gymnase, Canal, City Park, salle polyvalente.

30 : RENCONTRE AUTO/MOTO Parking Salle Polyvalente 9h30/13h00.

30 : PASS A L'ART au Château et dans la cour. Toute la journée, ateliers, animations, découverte d'artistes.



OCTOBRE

07 : JOURNÉE DE L'ESPOIR / Vide grenier, animations... Salle Polyvalente et Parking

27 : SOIRÉE DE L'ESPOIR au Profit de la Ligue contre le cancer, Salle Polyvalente

NOVEMBRE

23 ou 24 : CONCERT QUINTETTE DE CUIVRES AERIS. Gratuit, 20h30 Salle POLYVALENTE Organisé par la Piste des Domaines 06 14 09 30 88 Réservation à Lo Castel : 04 67 37 51 23.

DÉCEMBRE

02 : MARCHÉ DE NOËL, nombreux exposants Producteurs. Animations, buvette. Organisé par Lo Castel, Inscriptions 04 67 37 51 23 .

Fêtes du 14 Juillet

Animations **GRATUITES** !

13
Juillet

21h30 Concert Clandestino,

Place Jean Jaurès,
Chansons françaises et latines.



14
Juillet

9h-12h Concours de pêche

Plan d'eau aux Grèzes (Rte. de Carcassonne)
Ouvert à tous - Gratuit.

9h-18h Ball-trap

Cabanon de Peset, buvette et petite restauration



17h Jeux pour enfants

Place Jean-Jaurès



21h Distribution de flambeaux

Devant la Mairie

21h30

Départ de la retraite aux flambeaux avec la fanfare

22h30

Bal populaire avec ABYSS

Place Jean Jaurès,



23h00 Feux d'artifice au canal

Fêtes d'Août

Attraction foraine et buvettes tenues par les associations locales
Baptêmes d'hélicoptère sur le terrain du rond point entrée Béziers

3

Août

Buvette de
l'Ecole de Rugby
et de l'ABBXV

19h30-20h30 : Apéritif concert avec l'Orchestre

ANDREA SONY

22h00 : Grand Bal avec l'Orchestre

ANDREA SONY



4

Août

Buvette du
Handball Club
Capestang

9h00 : concours de pêche pour les enfants. Au plan d'eau de Grèzes. Gratuit

9h00-18h00 : Ball Trap, cabanon de Peset, buvette et petite restauration

19h30-21h30 : **Groupe ZIA**, quatuor Soul, Rock

21h30 : **Dr Franck DJ**



5

Août

Buvette du
Football Olympique
Midi Lirou

9h00-18h00 : Ball Trap, cabanon de Peset, buvette et petite restauration

Toute la journée : Rencontre Culturelles de Capestang organisées par Amavica: Expos, Lectures, Rencontres/dédicaces. **11h00 Mise à l'Honneur d'un ancien capestanais** Mr Carbonnel Contact : president@amavica.info

15h00 : 3 Concours de pétanque A B C, ouverts à tous et parrainés par la municipalité. Boulodrome.

19h30-21h30 :

Fanfare Les Mains sur le Capot



21h30 : **Sarcasm**, groupe rock ado



22h00 : Groupe

Goulamas'K

ska rock teinté de reggae punk.



24h00 : **DJ**

Comment éviter une épidémie de chikungunya, de dengue et/ou de zika en métropole ?

Présent depuis des années en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'océan indien, le **moustique tigre s'est installé** depuis 2004 en France métropolitaine¹.

Ce moustique peut être vecteur de certaines maladies infectieuses et propager une épidémie :

1 

À l'occasion d'un voyage dans un pays où l'une de ces trois maladies circule, une personne peut se faire piquer par un moustique infecté par le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika.

2 

À son retour en métropole, cette personne malade peut être à nouveau piquée par un moustique tigre sain. Ce moustique infecté peut alors transmettre le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika à une autre personne saine en la piquant. Le virus se propage de cette manière à d'autres personnes. C'est pourquoi il est nécessaire d'adopter les bons réflexes pour éviter toute propagation de ces maladies.


CONSEILS AUX VOYAGEURS

Soyez particulièrement vigilant même après votre retour d'une zone tropicale :

Consultez un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées (pour le zika).



Comment se protéger des piqûres ?

- 1 J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée². Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes. 
- 2 Je porte des vêtements couvrants et amples. 
- 3 Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée. 
- 4 J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur. 
- 5 Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais. 

1 La carte d'implantation du moustique *Aedes albopictus* est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/sous-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/article/moustiques-vecteurs-de-maladies/>

2 La liste des produits anti-moustiques recommandés est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/sous-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/reputats-moustiques/>

Pour plus d'informations :
www.social-sante.gouv.fr
www.ihs.sante.fr
www.occitanie.ars.sante.fr

MOUSTIQUE TIGRE

Maintenant qu'il est **LÀ** à nous d'agir **ICI**





EN OCCITANIE

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger. Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous  

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débits, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin.

Il existe différents types de moustiques, dont l'***Aedes albopictus***, qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique tigre est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.



Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

www.signalement-moustique.fr
 ou
 application mobile **iMoustique**TM



Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Le moustique qui vous pique est né chez vous !

Près de nos maisons, les moustiques trouvent :
 - de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant,
 - des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes,
 - des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Le moustique tigre est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Il a besoin de petites quantités d'eau stagnante pour se développer : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

La Ville de Capestang présente

SON & LUMIÈRE TOUS LES MERCREDIS

DU 11 JUILLET AU 15 AOÛT 2018

NOUVEL ACTE
LES BÂTISSEURS

LA LÉGENDE DE L'ÉTANG

une création de Christian Salès



CAPESTANG

SPECTACLE GRATUIT - PLACE JEAN JAURÈS - 22H15



Ville de Capestang